

Activité 1

Lire et écouter la bande dessinée avec les élèves. Animer une conversation en groupe-classe à partir des questions. Au besoin, consulter l'**Outil 9** de la Boîte à outils pour réactualiser les conditions favorables à l'interaction. Utiliser les pistes suivantes pour guider la conversation.

a Demander aux élèves ce que Laurence devrait faire dans cette situation.

Exemples de réponses :

- Elle ne devrait pas envoyer la photo demandée, car il y a des risques, elle ne sait pas ce que Stéphane fera de la photo :
 - Stéphane pourrait partager la photo ;
 - il pourrait lui demander ensuite des photos d'elle nue ;
 - il pourrait la menacer de la publier et lui demander de l'argent (sextorsion).
- Elle devrait faire confiance à sa petite voix intérieure : si elle hésite, c'est qu'elle sent qu'elle ne doit pas le faire et qu'elle devrait en parler à un adulte de confiance, etc.

b Demander aux élèves d'indiquer si ce genre de situation peut arriver uniquement aux filles, et pourquoi. (Non, ce genre de situation peut arriver aussi aux garçons, tout le monde peut se faire demander ça ; peu importe notre sexe, personne n'est à l'abri d'une situation similaire.) Préciser que, si cela arrive, il est nécessaire de dire « non » et de prévenir un adulte de confiance.

c Demander aux élèves s'il est acceptable d'obliger une personne à faire quelque chose qui la met mal à l'aise. (Non, ce n'est pas acceptable, c'est un manque de respect ; on ne doit pas obliger une personne à faire quelque chose qu'elle ne veut pas, la personne doit être consentante et doit donner son accord.)

Demander aux élèves quelles sont les bonnes actions à entreprendre si quelqu'un insiste pour faire quelque chose qui les rend mal à l'aise (dire « non », prévenir un adulte de confiance, en parler à ses parents, avertir le personnel enseignant, etc.). Leur rappeler qu'on ne doit jamais obliger une personne à poser un geste (illégal ou non) qui la rend mal à l'aise, peu importe la situation.

ES LA SÉCURITÉ PERSONNELLE – MISE EN PLACE DE L'ATELIER

Voici certaines recommandations au personnel enseignant en ce qui a trait aux modalités de réalisation de l'atelier sur la sécurité personnelle.

- Choisir un moment opportun qui offrira des ressources adéquates aux élèves après l'atelier. Éviter de terminer la journée ou la semaine avec cet atelier. Aviser la direction, le service de garde et le reste du personnel scolaire de la tenue de l'atelier. Informer les parents après la tenue de l'atelier.
- Afin d'assurer un impact positif et un climat de classe favorable, il est préférable que cet atelier soit donné par une personne connue des élèves et que celle-ci soit accompagnée.

Faire l'atelier en une seule fois et s'assurer de connaître la procédure de votre établissement en cas de dévoilement.

ES LA PRÉVENTION DES AGRESSIONS SEXUELLES

La sexualité doit être introduite positivement, comme quelque chose de beau et de sain. Toutefois, lorsqu'elle est vécue de manière inappropriée, elle peut engendrer de la tristesse, de la colère ou de la confusion. Il est important de rappeler que l'atelier est une occasion de prévention : ce ne sont pas tous les enfants qui vivent une agression sexuelle, comme ce ne sont pas tous les enfants qui vivent d'autres formes de violence. L'exemple de l'exercice d'incendie peut être utilisé : « Est-ce que faire un exercice d'incendie veut dire qu'il y aura un incendie demain ou la semaine prochaine ? Est-ce possible qu'il n'y ait jamais d'incendie ? Oui ! Alors, pourquoi expliquer ce qu'il faut faire en cas d'incendie ? Pour prévenir et savoir quoi faire. » Miser sur le sentiment de sécurité plus que sur les dangers, et utiliser un ton calme et assuré sont des atouts. Cela permet de rassurer les élèves plutôt que d'alimenter une peur des agressions sexuelles.